

Note de conjoncture 2024-2025 : un marché bio en quête de rebond durable

Octobre 2025

Chiffres clés 2024 :

- **12,17 milliards €** valeur du marché bio en France en 2024 (+0,8%/ 2023)
- **5,6%** part bio de la consommation alimentaire des ménages
- **10,1%** part de la SAU française en bio (-0,3 points/2023)
- **14,9%** part des fermes françaises engagées tout ou partie en AB (+0,3 points/2023)

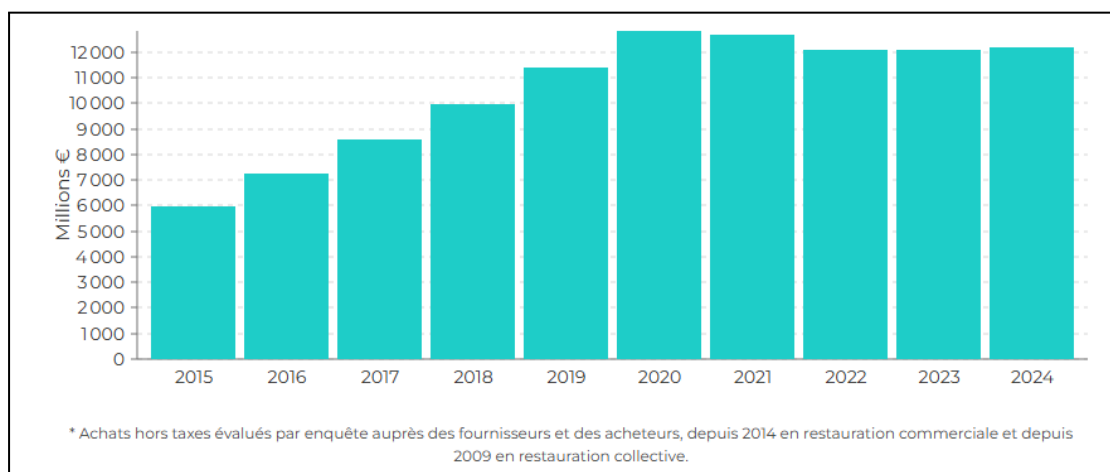
Le marché de l'agriculture bio en France a connu une forte croissance entre 2010 et 2020, passant d'un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros à près de 13 milliards, et d'une part de 3,5 % à 10,7 % des surfaces agricoles utiles. Cette dynamique a permis de structurer durablement les filières et de renforcer la visibilité des produits bio auprès des consommateurs.

Depuis 2020, le secteur traverse cependant une période de ralentissement, marquée par une baisse significative de la consommation. Cette crise a eu des conséquences importantes pour les filières et les opérateurs, en particulier pour certains segments et circuits de distribution.

La présente note de conjoncture propose un état des lieux du marché bio en 2024, en intégrant les premiers indicateurs 2025, et met en lumière les principaux enjeux à venir pour le secteur.

1. L'année 2024 : retour vers une croissance durable du marché?

a) Une consommation bio en voie de stabilisation

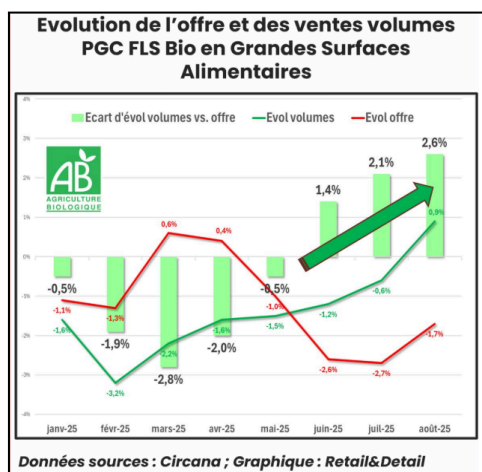
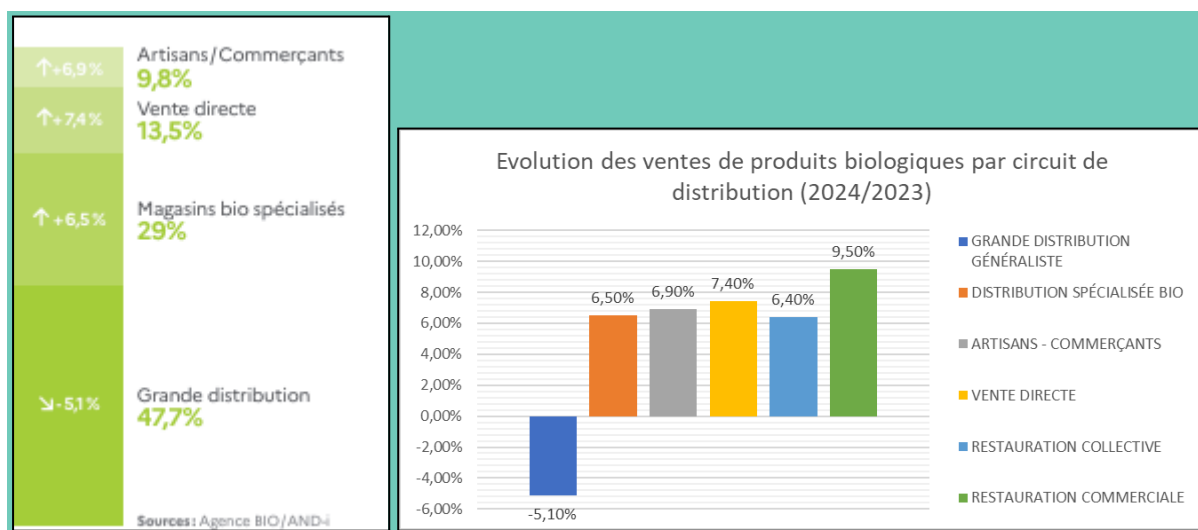


Après plusieurs années de crise entre 2020 et 2022, la part du bio dans l'alimentation des Français est passée de 6,4 % en 2021 à 5,7 % en 2024.

La consommation de produits biologiques par les ménages (hors restauration collective) a commencé à se stabiliser en 2023, mais toujours avec un recul en volume autour de 7 %. L'année 2024 semble toutefois amorcer un léger redressement : le marché enregistre une progression de 0,8 % en valeur, soit **95 millions d'euros supplémentaires**, inflation comprise, pour un chiffre d'affaires total de **12 176 M€**¹. Cette évolution s'accompagne d'une baisse modérée en volume, estimée à 1 %.

Les données **du premier semestre 2025** confirment cette tendance, avec une croissance en valeur tous circuits confondus estimée à +4.1% (versus le premier semestre 2024), suggérant un retour progressif à une dynamique de marché plus stable (source : étude AND international pour l'Agence Bio).

b) Des dynamiques très différentes selon les circuits de distribution



La **grande distribution généraliste** a connu une baisse continue des ventes de produits bio depuis 2019, d'environ 4 % par an. Cette tendance reflète notamment la réduction du nombre de

¹ <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-consommation-bio/>

références bio proposées dans les 18 000 magasins. Selon la revue *Biolinéaires*, l'offre bio en GMS a reculé de **12 % en 2023** et de **7 % en 2024**, faisant passer la part de la grande distribution dans les débouchés bio de **54,4 % en 2019 à 47,7 %** aujourd'hui.

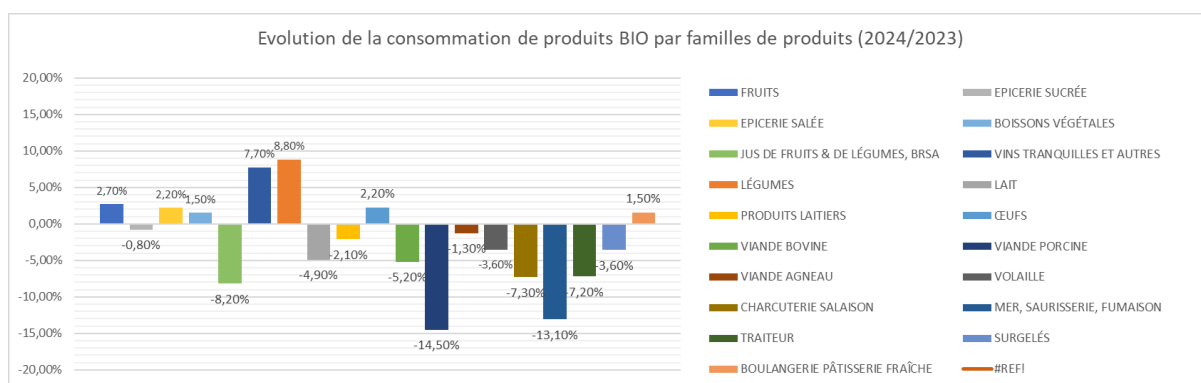
Après plus de trois années de recul, les données du **premier semestre 2025 laissent entrevoir les premiers signes d'un redressement des volumes sur le marché du bio**. Le mois d'août s'est distingué par une progression de +1,3 %, un niveau rarement observé sur cette période traditionnellement peu dynamique. Cette évolution positive s'explique en partie par une offre désormais mieux ajustée à la demande et par les efforts de relance engagés par plusieurs enseignes.

Néanmoins, le repli constaté en septembre (-1,8 %) invite à la prudence : la tendance cumulée à date demeure légèrement négative, à -1,3 %. Ces éléments confirment que la reprise reste fragile et devra être consolidée dans les mois à venir. Le suivi des performances automnales permettra d'apprécier la capacité du marché à s'inscrire durablement dans une trajectoire de redynamisation.

À l'inverse, la **distribution spécialisée bio** a poursuivi sa dynamique positive, avec une croissance de **6,5 % des ventes en 2024**, portée par une fréquentation accrue des magasins et un effet de concentration dû à la fermeture de 370 magasins bio en France sur la période 2023-2024, soit environ 10 % du total des points de vente. Certaines enseignes prévoient l'ouverture de nouveaux points de vente en 2025 pour capitaliser sur cette reprise, qui semble se confirmer sur le premier trimestre 2025.

Enfin, la croissance des autres circuits de distribution a permis de compenser le recul en GMS en 2024. En 2025, cette dynamique reste à surveiller, notamment si le retour à la croissance en grande distribution venait à se confirmer.

c) Des évolutions variables selon les catégories de produits



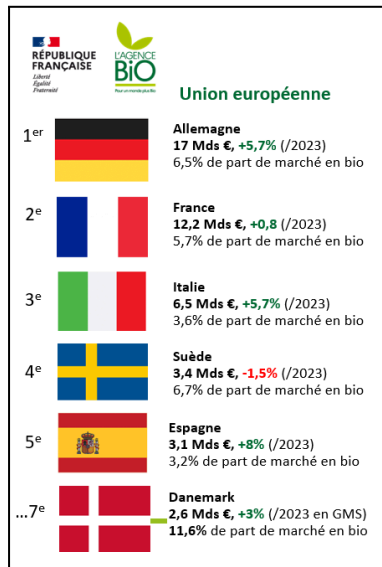
La majorité des catégories de produits bio connaissent une **baisse de consommation**, mais certaines filières se distinguent par leur dynamisme. C'est le cas des **vins** et des **légumes**, qui enregistrent une forte croissance, ainsi que des **œufs**, qui bénéficient d'une reprise notable.

Les filières d'élevage restent en revanche les plus touchées, avec des baisses significatives, allant jusqu'à **-14,5 % pour la viande porcine** et **-5,2 % pour la viande bovine**, malgré une forte

augmentation des prix pour cette dernière. Dans le cas de la viande bovine, le marché fait face à un manque de production Bio avec des animaux élevés en agriculture biologique qui sont commercialisés en conventionnel (les prix sont comparables).

Une part importante de la dynamique positive du marché bio provient des **magasins spécialisés**, où les légumes jouent un rôle de produit d'appel phare, tirant leur épingle du jeu et contribuant à soutenir les ventes dans ce circuit.

d) Une spécificité Française dans l'UE



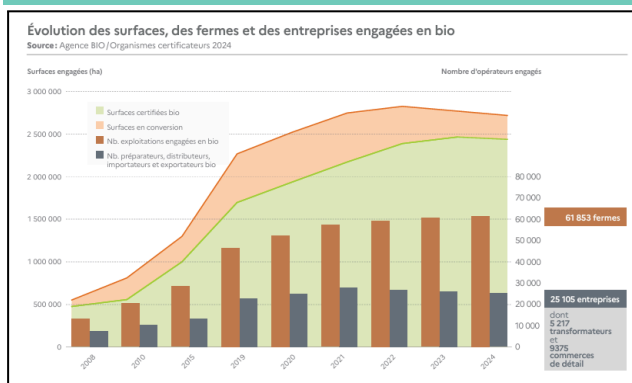
La plupart des marchés bio européens ont connu une **croissance soutenue en 2024**, à l'exception notable de la Suède. En comparaison avec sa part de marché bio à 5,7%, la France se situe en dessous des pays nordiques mais au-dessus de l'Espagne et de l'Italie, deux importants exportateurs de fruits et légumes bio.

La **crise de consommation** observée en France depuis trois ans n'a pas eu lieu, ou dans une proportion beaucoup plus limitée, chez nos voisins européens. L'Allemagne, par exemple, a enregistré une année de baisse ponctuelle, mais son marché a globalement **crû de 37 % entre 2019 et 2024**, selon Biolinéaires.

Plusieurs facteurs expliquent cette résilience : la grande distribution et les filières allemandes ont mis en place des **contractualisations de long terme** avec des engagements mutuels, tandis que les associations bio porteuses de marques bénéficient d'une **forte notoriété**. Par ailleurs, le **soutien politique en Allemagne**, plus constant et visible pour l'agriculture biologique, a permis d'accompagner efficacement les producteurs et de sécuriser les débouchés. Ces éléments ont contribué à **amortir l'impact de l'inflation** sur la consommation de produits bio.

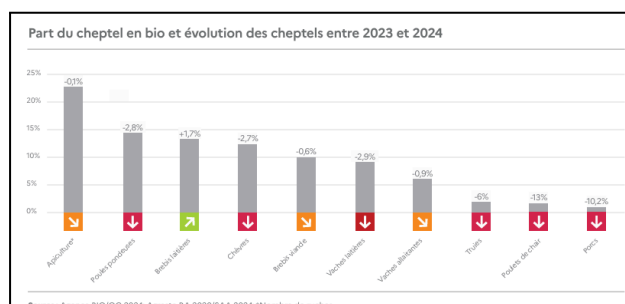
2. La baisse de production continue avec un déficit à venir en matières premières origine France ?

a) Une deuxième année consécutive de baisse de surface



Le **ralentissement du développement de l'agriculture biologique** se traduit par un recul des surfaces depuis 2022, portant la part du bio dans la surface agricole utile de 10,7 % à **10,1 % en 2024**. Dans les grandes cultures, plus de **92 000 hectares** ont été perdus, soit une baisse d'environ **13 à 14 %**, contre -3,9 % pour le non-bio, impacté principalement par des conditions météorologiques défavorables qui ont rendu difficile le semis des céréales d'hiver. Cette diminution conséquente des surfaces en conversion risque de limiter la disponibilité de produits bio dans les années à venir, surtout si les arrêts de certification ne ralentissent pas.

En 2024, le nombre de fermes engagées en bio a légèrement progressé de 1 %, malgré la baisse des surfaces. Parallèlement, le nombre d'arrêts de certification biologique est en hausse, atteignant 6 % contre 2023. Plus de la moitié de ces arrêts concernent des déconversions, pour seulement 7 % de nouvelles fermes engagées.



Dans les **filières d'élevage**, tous les cheptels sont en recul, à l'exception des brebis laitières. Le cheptel de **vaches laitières** baisse de 2,9 % et celui de **vaches allaitantes** de 0,9 %, ce qui crée une tension sur les approvisionnements en viande bovine.

En 2025, on observe un **rééquilibrage dans plusieurs filières** :

- **Porcine** : arrêt du déclassé et baisse des exportations ;
- **Céréales** : offre encore supérieure à la demande française, mais plus stable ;
- **Lait** : déclassés en baisse, bien qu'encore présent.

Ces ajustements ont permis de maintenir, voire d'augmenter les prix payés aux producteurs, contribuant à limiter en partie les arrêts de certification et à stabiliser le marché.

Cependant, sur le premier semestre 2025, l'Agence BIO observe un solde négatif (arrêt vs nouveaux) des fermes BIO, laissant craindre pour la première fois une baisse du nombre de fermes en BIO. L'impact réel sur la production sera à évaluer par la suite selon la taille des fermes concernées (en 2024, un solde positif du nombre de fermes n'avait pas empêché une baisse de la SAU nationale BIO).

3. Évolutions et enjeux du marché pour les filières biologiques

a) *Pérenniser une offre bio "Origine France" suffisante et résiliente*

La sécurisation de l'offre biologique française constitue un enjeu majeur pour répondre à la demande et maintenir la crédibilité du modèle bio. Depuis le début de l'année, **plusieurs filières connaissent des difficultés d'approvisionnement**, liées à une baisse de la production pour limiter le déclassé et maintenir les prix, mais aussi à une concurrence tarifaire accrue dans les filières conventionnelles. Ces tensions sont accentuées par les nombreux départs à la retraite attendus dans les prochaines années, notamment dans l'élevage, et par les mises aux normes coûteuses à venir (veaux, porcs, bovins, ovins), qui fragilisent la capacité de production.

Dans les filières végétales, et en particulier les grandes cultures, le **maintien de prix rémunérateurs est indispensable pour conserver les producteurs bio et encourager de nouvelles conversions**. Le baromètre 2025 de l'Agence Bio souligne d'ailleurs que 16 % des producteurs envisagent de réduire ou d'arrêter leur production biologique, principalement en raison de la baisse de rentabilité (69 %) et de la fin des aides au maintien après cinq ans (44 %). Près de 40 % des producteurs se déclarent pessimistes pour l'avenir, un chiffre en hausse par rapport à 2023, signe d'une fragilisation persistante de l'amont.

Afin de garantir une offre bio « Origine France » suffisante et résiliente, il est essentiel d'apporter de la visibilité et de la stabilité aux producteurs. Cela passe notamment par le développement des **contrats pluriannuels** précisant les volumes pour donner de la visibilité aux producteurs et des **mécanismes de fixation des prix**.

Parallèlement, la pérennisation et la revalorisation du **crédit d'impôt bio** doivent être actées, et des mécanismes de **paiements pour services environnementaux** développés pour compenser la fin des aides au maintien.

Le soutien à la structuration des filières reste également prioritaire : après le lait bio, le développement de **Programmes opérationnels** dans de nouvelles filières permettrait de renforcer la cohérence et la résilience de l'ensemble de la production biologique.

Enfin, la coordination entre producteurs, transformateurs et distributeurs doit être consolidée afin d'anticiper les besoins, de préserver la compétitivité des fermes bio et de garantir, à terme, une offre accessible et durable pour les consommateurs.

b) Relancer durablement la consommation

Pour soutenir durablement la croissance du marché bio, il est essentiel de **stimuler la demande** tout en renforçant l'accessibilité des produits pour tous les consommateurs. Le maintien et la mise en œuvre effective de l'objectif de **20 % de produits biologiques dans les approvisionnements de la restauration collective**, publique comme privée, constitue un levier important. Si cette dynamique est essentielle pour structurer le marché et sécuriser les débouchés, elle ne suffira pas à relancer pleinement la consommation, notamment dans les circuits de vente au détail où la grande distribution reste dominante.

Au regard du rôle stratégique de la grande distribution, qui représente près de la moitié des débouchés bio, il est donc également crucial d'instaurer un **reporting obligatoire** sur la part de bio (chiffre d'affaires et volumes), accompagné d'un **objectif contraignant de 10 à 15 % d'ici 2030**. Cette exigence devrait également être étendue aux chaînes de restauration privée, afin de garantir la transparence et la progression de l'offre bio dans l'ensemble des circuits.

Pour que ces objectifs se traduisent concrètement en consommation, il est indispensable de renforcer la visibilité et l'attractivité des produits bio. Le développement de **campagnes de communication grand public**, notamment sur le label AB, constitue un levier clé, à soutenir par un renforcement du budget commun de l'Agence Bio, et l'implication des interprofessions.

Parallèlement, des **mesures de soutien au pouvoir d'achat** sont nécessaires : chèques verts, bonification des tickets-restaurants ou « ordonnances vertes » permettent de rendre le bio plus accessible.

SYNABIO : Syndicat national des entreprises agroalimentaires bio

- 230 entreprises (transformateurs et distributeurs) ;
- CA de 5 milliards d'euros cumulés ;
- 2/3 des entreprises font moins de 10€ millions d'euros de CA ;
- 1 t des adhérents, moins de 2 millions d'euros de CA.

Contact : mathildegsell@synabio.com

FOREBIO : Fédération des organisations économiques de producteurs 100% bio

- 17 groupements de producteurs adhérents
- CA "production agricole brute" de 450 Mi€ (hors activités de transformation)
- 7 000 producteurs
- 15/17 dans une démarche de commerce équitable (BEF)

Contact : antoine.roinsard@forebio.info